

BULLETIN D'INSCRIPTION « ARAVISKI »

en hommage à Stéphane Brosse - le 10 mars 2013

Parcours : N°1 (600m D+) N°2 (1500 m D+) N°3 (3000 m D+)

ATTENTION : parcours n°1 (parcours individuel) / Parcours n°2 et 3 (par équipe de deux)

	1 ^{er} Equipier	2 ^{ème} Equipier
Nom :		
Prénom :		
Date de naissance :	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F
Adresse :		
Ville / C. Postal :		
Pays :		
Téléphone :		
e-mail :		
Club :		
N° Licence FFCAM ou FFME		

Briefing le 9 mars à 18h00 salle des fêtes de Thônes

Retrait des dossards à la salle des fêtes de Thônes le 9 mars de 16h à 18h / 10 mars de 4h00 à 5h00

Mise à disposition gratuite de matériel (skis, peaux, et chaussures de randonnée) retrait à Espace Montagne d'Epagny (tel. 04 50 22 99 55 - demander Mathieu).

Frais d'inscription : tarif unique (repas compris) : 22 €

Assurance (souscription d'une « carte découverte » valable 24h) : 4 € Oui Non

Repas accompagnateur : Nbre : x 13 € = €

TOTAL chèque (Règlement à l'ordre de « DAHUDEN'O ») : €

Inscription à retourner à : Nadège BROSSE – Frasse Nord – 74230 LES CLEFS - FRANCE

Renseignements techniques : Office de Tourisme de Thônes (tél. : 04 50 02 00 26)

Ouverture des inscriptions : le 15 décembre 2012 - Date limite d'inscription : le 23 février 2013

Nombre de participants limité à : 450 personnes (dossiers enregistrés par ordre d'arrivée)

Documents à fournir obligatoirement :

- Une copie lisible de la licence FFME ou FFCAM (possibilité d'achat d'une licence journée à 4 €)
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski alpinisme en compétition datant de moins d'un an
- Le paiement de l'inscription
- Une autorisation parentale pour chaque participant mineur (moins de 18 ans)

ATTENTION : Votre inscription ne sera prise en compte que si votre dossier est complet.

Le nombre de participants étant limité pour des questions de sécurité, les dossiers seront enregistrés par ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi.

La signature du bulletin d'inscription atteste de l'acceptation pleine et entière du règlement de l'évènement.

Signature précédée obligatoirement de la mention « **lu et approuvé** »

Date : Signature : Coéquipier 1 Coéquipier 2